

LA VIE CONSACRÉE, *partie prenante* de la vie de l'Église diocésaine

➔ Pour entrer dans le thème de cette 52^e journée mondiale de prière pour les vocations, Mgr Nicolas Souchu nous invite à regarder la vie consacrée comme partie prenante de la vie de l'Église diocésaine. Évêque auxiliaire de Rennes, membre du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes, il est chargé d'accompagner la pastorale des vocations.

Le 29 novembre 2013, à la fin d'une rencontre avec les supérieurs généraux d'instituts masculins, le pape François a annoncé que l'année 2015 serait dédiée à la vie consacrée. De nombreux diocèses se sont engagés avec les bureaux diocésains de la CORREF à faire vivre cette Année de la vie consacrée dans les paroisses. Ceci montre bien que vie consacrée et Église diocésaine ne constituent pas deux réalités séparées l'une de l'autre. Le préfet de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, le cardinal brésilien João Braz de Aviz, a déclaré que cette Année de la vie consacrée a été pensée dans le contexte du 50^e anniversaire du concile Vatican II.

La 52^e journée mondiale de prière pour les vocations se situera donc dans le cadre de cette Année de la vie consacrée, et c'est pourquoi il n'est pas inutile de réfléchir aux relations entre vie consacrée et Église diocésaine. Nous le ferons à partir des trois orientations données par le préfet de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique :

- ◆ faire mémoire avec gratitude du passé,
- ◆ embrasser l'avenir avec espérance,
- ◆ vivre le présent avec passion.

Faire mémoire avec gratitude du passé

Cette mémoire est action de grâce pour la vie consacrée dans l'Église et plus particulièrement dans chacune de nos Églises diocésaines. Dans nos diocèses cohabitent bien souvent des congrégations très anciennes, d'autres qui sont nées dans l'essor missionnaire considérable du XIX^e siècle, d'autres encore sont des « communautés nouvelles ». Chacune a développé son caractère propre, notamment dans l'éducation des enfants et des jeunes ou dans le domaine de la santé, sans compter les communautés contemplatives qui assurent une présence dans la prière depuis

ÉVANGILE
PROPHÉTIE, ESPÉRANCE

parfois plusieurs siècles, même s'il y a eu des interruptions. Il est bien possible que dans les années où les congrégations avaient de nombreux religieux et religieuses, celles-ci n'avaient pas trop besoin de s'entraider et pouvaient vivre dans une certaine autonomie.

Nous sommes souvent témoins de l'influence qu'ont pu avoir tel religieux ou religieuse dans une commune ou un quartier où ils finissaient par connaître toute une population sur plusieurs générations. De tout cela il faut rendre grâce car le paysage religieux de nos diocèses a été façonné par la présence de diverses congrégations de vie apostolique ou de prière. Cela reste souvent ancré dans nos mémoires collectives et même dans des bâtiments construits et utilisés par ces congrégations.

Embrasser l'avenir avec espérance

Regarder uniquement le passé pourrait nous laisser croire qu'une page est tournée, sans espérance. Cette Année de la vie consacrée voudrait nous aider à fonder notre espérance sur la certitude que celle-ci ne peut pas disparaître car elle est voulue par le Christ comme composante à part entière de son Église. Certes, des congrégations sont amenées à se regrouper pour survivre, et je sais que c'est souvent une opération qui demande beaucoup de délicatesse, mais il existe également des congrégations ou des communautés qui naissent.

Récemment, les sœurs du conseil d'une congrégation diocésaine sont venues me rencontrer pour que nous puissions étudier ensemble la possibilité de fonder une petite communauté de sœurs âgées dans le diocèse. Les responsables de cette congrégation pensaient que cela ferait du bien aux sœurs de la congrégation, car celles-ci entendent plus souvent parler de fermeture de communautés que de nouvelles implantations. J'ai trouvé qu'il y avait là un magnifique pari sur l'espérance et une belle collaboration entre le diocèse et cette congrégation.

L'Esprit Saint peut parfois nous réserver des surprises : alors qu'une communauté implantée depuis longtemps dans la ville de Rennes a dû quitter le diocèse, une communauté d'une congrégation nouvelle est venue s'y installer. Ce départ et cette arrivée n'étaient pas du tout prévus dans les mêmes moments, mais cela a permis à beaucoup de personnes de mieux comprendre ce qu'est la vie consacrée et les liens qui s'établissent avec les diocèses.

Il arrive également que se constituent des communautés inter-congrégations. Souvent ces communautés sont constituées pour permettre à de jeunes sœurs de vivre ensemble la vie fraternelle. Un tel projet est en général porté en lien avec les responsables du diocèse qui met parfois à disposition un presbytère inutilisé, pour que les sœurs puissent former une vraie communauté.

À l'occasion de cette Année de vie consacrée, le Pape a justement demandé que soit révisé le document *Mutuæ relationes* qui règle les rapports entre les évêques et les religieux et religieuses dans le monde. Cela montre bien l'interaction qui doit exister dans une Église diocésaine afin que la vie consacrée y ait toute sa place pour la mission de l'Église.

Vivre le présent avec passion

C'est en revenant sur sa vocation propre que chacun trouvera sa place dans une Église diocésaine, en étant fidèle à la vocation de son baptême. C'est pourquoi ce troisième temps insiste, d'une part, sur l'évangélisation de sa propre vocation et, d'autre part, sur l'héritage reçu des fondateurs de congrégations religieuses.

Pour ce qui est de la vocation, le discernement est souvent difficile, notamment pour les filles qui se sentent appelées à la vie consacrée. En effet, elles ont du mal à se projeter dans la vie religieuse en fonction de ce qu'elles en voient dans leur diocèse. Des communautés religieuses devraient pouvoir accueillir des jeunes en permanence sans que celles-ci se sentent liées à la communauté qui les reçoit ! Une communauté peut faire le choix de permettre à des jeunes filles de faire ce discernement.

Pour ce qui est de l'héritage reçu des fondateurs, il me semble que les transformations que certaines congrégations ont à vivre les obligent vraiment à revenir aux charismes du ou des fondateurs. Au cours de l'année, il m'a été demandé par une congrégation diocésaine d'intervenir auprès des laïcs qui ont maintenant la charge de leurs établissements (écoles, collèges-lycées ou établissements de santé). J'ai senti que ces laïcs avaient bien intégré l'héritage des fondateurs et le charisme de la congrégation. De plus en plus de congrégations permettent d'ailleurs à des laïcs d'être associés au plan spirituel au charisme de leurs communautés.

La vie consacrée a, pour la vie des diocèses et des chrétiens qui y témoignent, de nombreux atouts prophétiques. Je voudrais, pour conclure, en souligner trois.

- ◆ Le premier, c'est la vie fraternelle. Des premiers chrétiens, on disait : « *Voyez comme ils s'aiment.* » La vie fraternelle, dans un monde dur où l'on ne se choisit pas, est non seulement un signe prophétique mais constitue aussi un témoignage missionnaire. La vie communautaire n'est pas toujours simple à vivre, mais celle qui existe dans les cloîtres des monastères, dans les petites communautés de nos quartiers urbains ou de nos villages aide nos Églises diocésaines à témoigner que l'Évangile peut être vécu au quotidien.
- ◆ Le second, ce sont les vœux prononcés par les religieux et religieuses : vœux de pauvreté, chasteté et obéissance (et parfois de stabilité). Par ces

vœux, ceux qui les prononcent prennent ce chemin pour suivre le Christ. Dans la société contemporaine, ces vœux expriment une grande liberté devant toutes les attirances de la publicité, de la consommation et de la mode.

- ◆ Le troisième, c'est l'aspect universel de la vie consacrée. La plupart des congrégations sont implantées dans plusieurs pays du monde. Cela leur permet de relativiser les problèmes propres à chaque culture. Il faut reconnaître aussi que c'est une chance pour ces congrégations, dont certaines ne verraient d'avenir possible s'il n'y avait pas de vocations dans les pays de mission. Pour une Église diocésaine, la dimension universelle de nombreuses congrégations constitue une grâce qui peut nous aider à ne pas nous replier sur nous-même et nos difficultés propres.

*Réjouissez-vous*¹, tel est le titre de la première circulaire sur la vie consacrée datée du 2 février 2014. Cette expression qui rejoint le titre de l'exhortation apostolique du pape François, *La joie de l'Évangile*, nous invite à rendre grâce pour la vie consacrée, à prier le Seigneur pour les vocations à la vie religieuse consacrée et à la considérer comme partie prenante de la vie de l'Église diocésaine.

+ Nicolas Souchu
Évêque auxiliaire de Rennes
Membre du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes

1. Texte disponible à l'adresse : http://www.corref.fr/IMG/pdf/140202-150202_Rallegratevi_Fr.pdf

